Assemblée générale du 10 décembre 2026

RAPPORT

Objet : Décision modificative n°2

Lors de l'assemblée générale du 30 juin dernier, une décision modificative a été prise afin de pallier le manque de crédits des dotations aux amortissements en lien avec l'outil ludo-pédagogique sur l'adaptation au changement climatique.
Il a été voté le transfert de la somme de 2 000 € du chapitre 011 (charges à caractère général) au chapitre 042 (opérations ordre transferts entre sections).

Les services de la Préfecture ont indiqué que la délibération était incomplète : il manquait dans cette décision modificative le transfert de la somme de 2 000 € du chapitre 042 (opérations ordre transferts entre sections) au chapitre 040 (opérations ordre transferts entre sections). Cette erreur doit être corriger avec une nouvelle décision modificative.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6185 : Frais de colloques et de séminaires	2 000 €	
Total D 011 : Charges à caractère général	**2 000 €**	
D 6811 : Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles		2 000 €
Total D 042 : Opérations d'ordre transfert entre sections		**2 000 €**
R 001 : Solde d'exécution section investissement	2 000 €	
Total R 001 : Solde exécution investissement reporté	**2 000 €**	
R 28188 : Autres immobilisations corporelles		2 000 €
Total R 040 : Opérations ordre transfert entre sections		**2 000 €**

Je vous invite à délibérer sur cette demande de décision modificative pour l'exercice 2026.